

Rapport public Parcoursup session 2020

Université de Poitiers - Licence - Portail Sciences de la Vie / Sciences de la Terre (10634)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2020.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université de Poitiers - Licence - Sciences de la terre - Sciences de la Vie / Sciences de la Terre : Sciences de la terre (22798)	Jury par défaut	Tous les candidats	70	2161	532	2158	14	50
Université de Poitiers - Licence - Sciences de la vie - Sciences de la Vie / Sciences de la Terre : Sciences de la vie (22799)	Jury par défaut	Tous les candidats	360	2161	1386	2086	14	50

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

La réussite en première année de licence scientifique nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Il est attendu des candidats en licence Mention SCIENCES DE LA VIE :

- Disposer de compétences scientifiques

Cette mention implique, en effet, d'avoir une capacité à analyser, poser une problématique et mener un raisonnement, une capacité d'abstraction, de logique et de modélisation et la maîtrise d'un socle de connaissances disciplinaires et des méthodes expérimentales associées.

- Disposer de compétences en communication

Cette mention nécessite en effet une capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée, une aptitude à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise et une capacité à l'écrire et à la parler à un niveau B.

- Disposer de compétences méthodologiques et comportementales

Cette mention requiert une curiosité intellectuelle, une capacité à s'organiser et à conduire ses apprentissages et, enfin, une aptitude à programmer son travail personnel et à s'y tenir dans la durée.

Dans ces grands domaines et pour toutes les mentions de licence scientifique, le lycéen doit attester a minima une maîtrise correcte des principales compétences scientifiques cibles de la classe de terminale.

En outre :

- Chaque mention de licence scientifique se caractérise par une discipline majeure (le nom de la mention), pour laquelle il est préconisé une très bonne maîtrise des matières correspondantes au lycée, et une bonne maîtrise des compétences expérimentales éventuellement associées.

- Chaque mention inclut souvent une seconde discipline pour laquelle il est préconisé une bonne maîtrise des matières correspondantes au lycée.

Une très bonne maîtrise des compétences attendues en Sciences de la vie et de la Terre à la fin de la classe de terminale est préconisée.
Une bonne maîtrise des compétences expérimentales attendues en Sciences de la vie et de la Terre à la fin de la classe de terminale est préconisée.

Une bonne maîtrise des compétences attendues en Physique-Chimie à la fin de la classe de terminale est préconisée en fonction du portail auquel appartient la mention.

- Avoir répondu à un [questionnaire d'auto-évaluation](#) disponible sur le site de l'Onisep Terminales2019-2020 à partir du 22 janvier 2020. Avoir répondu à ce questionnaire est une condition de recevabilité du dossier (une attestation téléchargeable sera délivrée par le site Terminales2019-2020). Cette attestation sera à joindre au dossier de candidature.

Ce questionnaire est un outil informatif et pédagogique mis à disposition des candidats qui, grâce à lui, peuvent avoir un premier aperçu des types de connaissances et de compétences à mobiliser pour bien réussir leur entrée en Licence scientifique (les candidatures en PASS, MIASHS, Sciences et techniques des activités physiques et sportives : entraînement sportif, Sciences et techniques des activités physiques et sportives : ergonomie du sport et performance motrice, Sciences et techniques des activités physiques et sportives : activité physique adaptée et santé, Sciences et techniques des activités physiques et sportives : management du sport, et Sciences et techniques des activités physiques et sportives : éducation et motricité ne sont pas concernées par ce questionnaire). Il permet également de mesurer les attentes et objectifs d'un parcours scientifique et de révéler les goûts et appétences pour certains domaines scientifiques. Les résultats du questionnaire ne sont connus que du seul candidat et ne sont en aucun cas transmis aux universités.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Université de Poitiers - Licence - Sciences de la terre - Sciences de la Vie / Sciences de la Terre : Sciences de la terre (22798):

Pour avoir plus d'informations sur la mention Sciences de la Terre et sur la mention Sciences de la Vie :

<http://www.univ-poitiers.fr/formations-parcoursup>

ATTENTION À BIEN VOUS POSITIONNER SUR LA MENTION OÙ VOUS SOUHAITEZ VOUS INSCRIRE EN UTILISANT LA LISTE DÉROULANTE EN HAUT DE CETTE PAGE.

Université de Poitiers - Licence - Sciences de la vie - Sciences de la Vie / Sciences de la Terre : Sciences de la vie (22799):

Pour avoir plus d'informations sur la mention Sciences de la Terre et sur la mention Sciences de la Vie :

<http://www.univ-poitiers.fr/formations-parcoursup>

ATTENTION À BIEN VOUS POSITIONNER SUR LA MENTION OÙ VOUS SOUHAITEZ VOUS INSCRIRE EN UTILISANT LA LISTE

DÉROULANTE EN HAUT DE CETTE PAGE.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Dans cette formation non sélective, chaque candidat.e est susceptible de recevoir une proposition d'admission. Toutefois, cette formation étant très demandée, les propositions d'admission aux candidat.e.s sont échelonnées dans le temps selon le rang d'appel et les réponses des autres candidat.e.s. Ainsi les candidat.e.s sont susceptibles de recevoir une proposition d'admission tout au long de la procédure Parcoursup.

Le calcul du pré-classement repose sur les moyennes des notes de Première et Terminale et les éléments de la fiche Avenir. Sur la base de ce pré-classement, la commission se réunit physiquement pour une appréciation humaine des dossiers et notamment le projet de formation motivé.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Outre les notes et la fiche Avenir, une attention particulière sera portée au projet de formation motivé et à son adéquation avec la formation demandée.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Notes de Première et de Terminale, et notes obtenues dans l'enseignement supérieur le cas échéant	Moyenne des notes de Terminale et de Première (hors épreuves du bac)	Notes	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Savoir-être	Éléments d'appréciation figurant dans la fiche Avenir pour les lycéens et lycéennes	Éléments de la fiche Avenir : méthode de travail, autonomie, engagement citoyen, capacité à s'investir et à réussir	Fiche Avenir, appréciations des bulletins	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Projets de formation de l'élève ou de réorientation le cas échéant	Projet de formation	Projet de formation motivé, fiche réorientation	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			

Signature :

Yves JEAN,
Président de l'établissement Université de Poitiers